

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 1940

présenté par  
M. Breton

-----

**ARTICLE 25**

Après le mot :

« organes »,

supprimer la fin de l'alinéa 33.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le Parlement examine actuellement la proposition de loi présentée par MM. Alain CLAEYS et Jean LEONETTI créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie. La question des directives anticipées est abordée dans ce texte.

Les discussions sur ce sujet doivent rester uniquement dans le cadre de l'examen de cette proposition de loi.